

TRAVAILLEURS PAIRS

FORMATION PROFESSIONNALISANTE

MAJ : 15/10/2025

Le dispositif est destiné à former des pair-aidants qui par leur partage d'expérience et les compétences visées tout au long de la formation contribueront à s'engager dans l'accompagnement et dans les soins des personnes grâce à des actions motivationnelles et psycho-éducatives

Dispositif

- ✓ En petit groupe de 12 stagiaires maximum
- ✓ Dispositif d'une durée de 209 h (stages inclus)
- ✓ Sur une amplitude de formation de 11 mois

D'avril 2026 à mars 2027.

Objectifs

- ✓ S'engager dans une pratique nécessitant de prendre soin de soi
- ✓ S'approprier le processus de rétablissement et ses leviers dans la relation d'aide
- ✓ Appréhender la relation d'aide et ses conflits
- ✓ Engager une réflexion autour des questions de positionnement, de déontologie et de confidentialité
- ✓ Etayer les outils de communication et ses déclinaisons pratiques

Modalités pédagogiques

- ✓ Cours regroupés sur des périodes de 2 ou 3 jours consécutifs
- ✓ Période de stage d'une durée de 35 heures minimum, en modalité individuelle
- ✓ Temps d'analyse partagée de la pratique et de l'intervention
- ✓ Atelier d'aide à la production d'un mémoire ; modalité de soutenance collective

Organisation pédagogique

- Phase de positionnement (48h)
- Phase de professionnalisation (72h)
- Phase de spécialisation (50h)
- Phase d'outillage méthodologique (36h)

Compétences visées

- ✓ Formation organisée en Blocs de Compétences (BC) :
 - BC 1 : Appréhender son parcours de vie (18h)
 - BC 2 : Comprendre le développement de la personne (12h)
 - BC 3 : Expérimenter des outils de développement personnel pour soi et pour les autres (18h)
 - BC 4 : Se situer par rapport au travail pair (15h)
 - BC 5 : Favoriser la participation des personnes (21h)
 - BC 6 : Savoir transmettre son expérience (18h)
 - BC 7 : Connaître les processus de catégorisation et les leviers de dé-stigmatisation (6h)
 - BC 8 : Comprendre l'intervention dans une organisation du travail (12h)
 - BC 9 : Acquérir la méthodologie de conduite de projets et d'accompagnement (18h)

Publics / Prérequis

Toutes personnes rétablies et/ou en cours de rétablissement aptes à s'engager dans une relation d'aide

Secrétariat

Louiza BOUPACHA : lboupacha@irtess.fr - 03 80 72 64 47

Référent pédagogique

Elodie MONGIN : emongin@irtess.fr - 03 80 72 64 30

Tarif : formation entièrement subventionnée par l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Admission : l'admission des candidats en formation est validée par le directeur de l'établissement après avis d'une commission d'admission. Celle-ci est prononcée après examen des éléments figurant dans le dossier de candidature, complété par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat. **Candidature à envoyer au secrétariat (avant le 31/01/2026)** : note de motivation de 2 pages maximum quant à votre engagement dans le travail en tant que pair, en lien avec votre expérience vécue, votre souhait de vous impliquer dans la formation et dans une organisation de travail.